

Lettre adressée aux conseillers municipaux présents au conseil municipal du mardi 20 décembre 2011.

Cher collègue du conseil municipal,

A Lamentin Autrement nous avons décidé de ne pas participer au conseil municipal tant que le maire ne se sera pas expliqué publiquement sur les faits concernant l'affaire des lampadaires. Nous estimons que les élus que nous sommes ne sont pas respectés, un certain nombre de questions essentielles et inquiétantes restent sans réponse. Cependant nous utiliserons les voies et les moyens appropriés pour continuer à informer la population.

Nous avons malheureusement constaté que ce sont encore les contribuables lamentinois qui vont payer les frais de justice de Messieurs José Toribio et Marc Tafna. Vous avez voté une délibération à la demande du maire dans ce sens. Penses-tu logique que l'argent des familles qui se saignent pour régler leurs impôts, déjà trop élevés, augmentés chaque année, serve à payer les honoraires d'avocat, les billets d'avion d'avocats, les cautions, les frais de justice de Messieurs Toribio et Tafna pour une telle affaire? **A ton avis est-ce moralement correct ?**

La presse a relayé des informations très inquiétantes :

Les juges de la Chambre Régional des Comptes en date du 01 décembre 2011 ont remis en cause la signature du maire, la sincérité des comptes de la commune, et la compétence du maire, en interdisant à la commune de payer les créances d'OCEOR LEASE. As-tu mesuré les conséquences de cette décision ?

Le 1^{er} adjoint a-t-il, oui ou non, signé un bon pour accord à SODIS Service (la société à qui a été attribué le marché) sans respecter règles de marché public ?

Le Maire est-il allé signer à la Réunion, oui ou non, un contrat de location d'1,2 millions avec OCEOR LEASE sans passer par le conseil municipal ?

La commune a-t-elle, oui ou non, loué 1,2 millions d'euros des lampadaires qui n'auraient coûté que 175 560 euros à l'achat ?

Ces lampadaires ont-ils été installés, oui ou non, par des personnes sans contrat de travail, embauchées par une entreprise qui n'apparaît pas dans la convention de marché public, chose interdite par la loi ?

Peux-tu continuer à te contenter de vagues allégations du style «ce n'est pas grave, il y a une affaire en cours, on verra» ?

Nous élus de Lamentin Autrement avons attiré l'attention du conseil municipal sur le niveau d'endettement de la commune, il nous semble que vous n'avez pas pris toute la dimension de cette affaire et que vous n'avez pas étudié la question avec précision avant de donner au maire l'autorisation d'engager à nouveau financièrement la commune.

Le maire vous a fait croire que ces 8 millions d'euros venaient remplacer des emprunts en cours qui prenaient fin en 2012. **En réalité, il n'y a que 153 016 euros d'encours qui disparaissent en 2012. Nous avons tout à fait raison de dire que si on ajoute 8 millions, la commune passe à 16,4 millions de dette pour un budget de 17 millions, que la commune est engagée jusqu'en 2025, avec toutes les conséquences fiscales que cela implique (Voir tableau).**

Nous pensons que chacun doit s'interroger sur son degré d'implication et de responsabilité quant à la situation actuelle de la commune et que sera mis en avant le principe de la «raison publique» dont parle l'économiste, philosophe contemporain AMARTYA SEN, qui explique que la démocratie ne se résume pas seulement aux élections, mais aussi à la capacité d'avoir un vrai débat public sur les questions de la Cité.

EMPRUNTS EN COURS EN 2012

	MONTANT INITIAL DE L'EMPRUNT	CAPITAL RESTANT DÙ AU 1ER JANV 2012	MONTANT DES EMPRUNTS TERMINEES EN 2012	MONTANT DES EMPRUNTS TERMINEES APRES 2012	DATE D'ECHEANCE
CAISSE D'EPARGNE ILE DE France NORD	1 056 979	81 306	81 306		juil.-12
CAISSE D'EPARGNE ILE DE France NORD	1 160 605	211 850		211 850	mai-13
DEXIA	2 000 000	755 403		755 403	sept.-15
CAISSE D'EPARGNE ILE DE France NORD	945 183	189 036		189 036	nov.-14
CREDIT AGRICOLE	4 000 000	3 806 823		3 806 823	nov.-25
CREDIT AGRICOLE	1 000 000	802 660		802 660	sept.-22
CREDIT AGRICOLE	3 000 000	1 367 166		1 367 166	févr.-15
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25 435	3 318	3 318		nov.-12
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	86 719	9 170	9 170		juil.-12
DEXIA	457 347	59 222	59 222		juil.-12
S/TOTAL		7 285 954	153 016	7 132 938	
Crédit Bail OCEOR LEASE				1 200 000	
Nouvel Emprunt	8 000 000			8 000 000	
TOTAL				16 332 938	

**Bien à toi,
Cher collègue.**

Les élus de Lamentin Autrement